



Agricampus Hyères
CFPPA

BPREA Apiculture

CFPPA Hyères

**FORMATION FINANCIÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR**



FORMATION ADULTES
Agricampus
VAR

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



OBJECTIF DE LA FORMATION

Gérer la création, la reprise ou le développement d'une entreprise agricole et maîtriser les débouchés, les circuits de distribution ainsi que les contraintes environnementales.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Tout candidat doit avoir minimum 18 ans. Il peut être demandeur d'emploi, salarié ou en reconversion professionnelle.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Durée : 1200 heures en centre et 156 heures en entreprise

Dates : De Janvier 2022 à Novembre 2022

Lieu : Centre de formation pour adultes de Hyères (voir adresse à la dernière page)

CONDITIONS D'ADMISSIONS

Justifier d'un an d'activité professionnelle à temps plein et également :
CAPA ou diplôme ou titre inscrit au RNCP



- Ou avoir suivi un cycle complet BEPA ou classe de seconde de l'enseignement secondaire
- Ou 1 an d'activité professionnelle en rapport avec le diplôme
- Ou 3 ans d'activité professionnelle dans un autre domaine si aucun diplôme.
- Et, pour les 18-25 ans, une copie de la fiche de recensement.

ADMISSION :

- Avoir au moins 18 ans.
- Evaluations +présentation des motivations devant une commission de professionnels.
- Dossier d'inscription à retirer au centre ou sur le site internet.

CAPACITÉS

C1 : SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- C1.1** - Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.
- C1.2** - Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.



C2 : PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION

- C2.1** - Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements.
- C2.2** - Gérer le travail.

C3 : CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME

- C3.1** - Combiner les différentes activités liées aux productions.
- C3.2** - Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions.

C4 : ASSURER LA GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE.

- C4.1** - Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.
- C4.2** - Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.

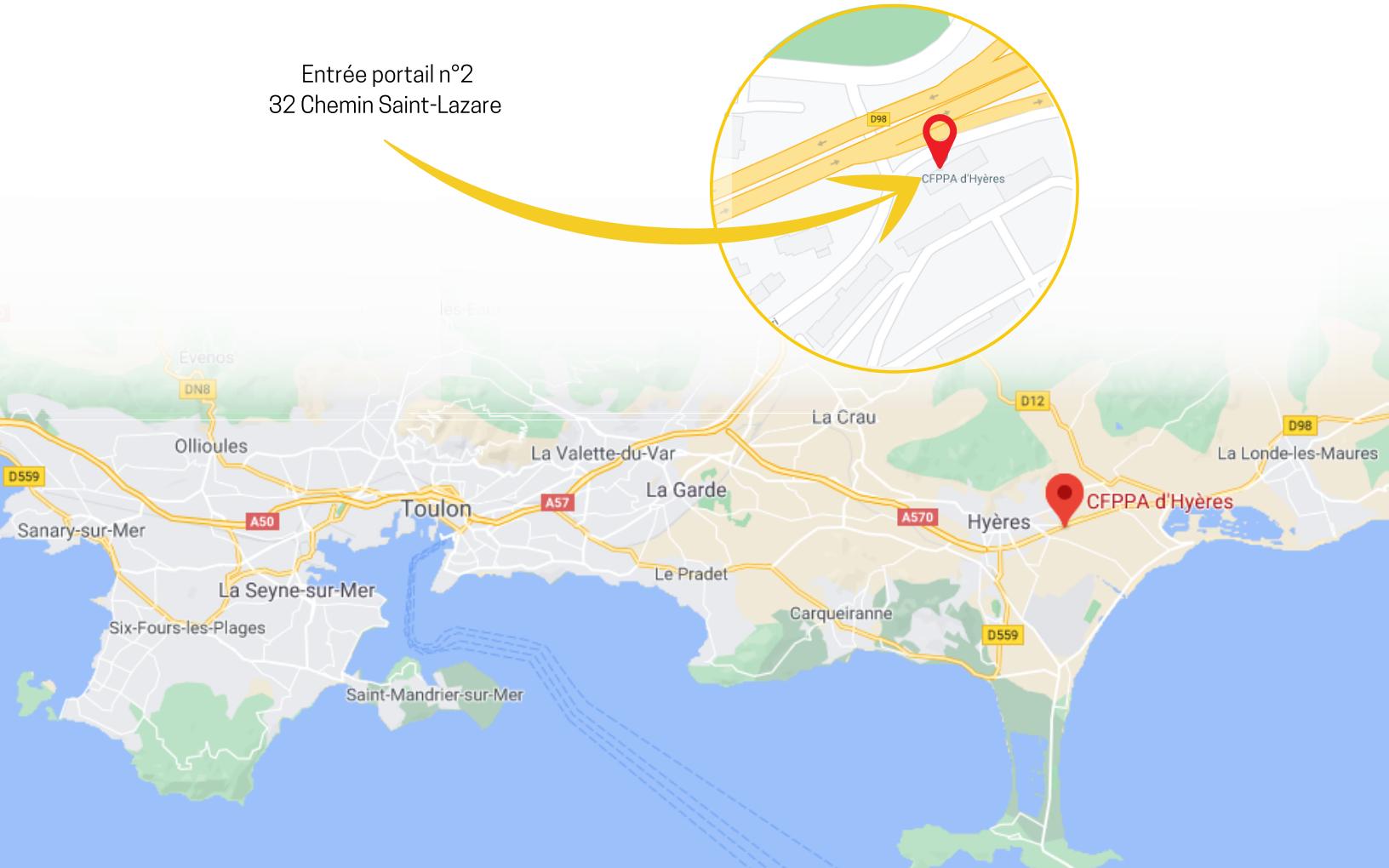
C5 : VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE.

- C5.1** - Commercialiser un produit ou un service.
- C5.2** - Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

C6 - UCARE 1 : Transformation des productions apicoles.

C7 - UCARE 2 : Pollinisation d'Entreprise.

Entrée portail n°2
32 Chemin Saint-Lazare



Agricampus Var dispose d'un internat.
Possibilité d'hébergement et de restauration.



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères

agricampus.com

04.94.00.55.55

agricampus

cfppaformations@agricampus.fr

agricampusvar



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

